

## Information relative aux traitements des données personnelles des candidats à l'embauche de la Fondation Institut du Cerveau

Dans le cadre d'un processus de recrutement, la Fondation Institut du cerveau (ICM) est amenée à traiter des données à caractère personnel sur les candidats. Ces données ont vocation à permettre à l'ICM d'apprécier leur capacité à occuper l'emploi proposé et de mesurer leurs aptitudes professionnelles (qualifications, expériences, *etc.*).

L'ICM est attaché à la protection des données personnelles, au respect de la vie privée des candidats à l'embauche et a à cœur d'assurer le traitement loyal de leurs données personnelles. Cette note vise à permettre aux candidats de connaître les raisons pour lesquelles leurs données personnelles sont collectées et les conditions dans lesquelles elles sont traitées.

### À quoi servent les traitements de vos données personnelles et sur quelles bases juridiques se fondent-ils ?

Les traitements déployés par le service des ressources humaines de l'ICM permettent d'assurer la gestion du processus de recrutement et se déclinent comme suit :

Finalités	Bases juridiques
Réception et pré-sélection des candidatures	Exécution des mesures précontractuelles <sup>1</sup>
Gestion des entretiens et réponse aux candidats	
Constitution de la CVthèque pour les candidats non retenus	Consentement <sup>2</sup>
Gestion du précontentieux et contentieux	Intérêts légitimes <sup>3</sup>

### Quelles catégories de données seront collectées et traitées ?

Les données personnelles suivantes pourront être traitées dans le cadre du processus de recrutement :

Finalités du traitement	Types de données
Réception et pré-sélection des candidatures	Identité du candidat Données de contact du candidat Poste auquel le candidat postule Informations contenues dans le CV, lettre de motivation, recommandations professionnelles

<sup>1</sup> Le traitement des données personnelles considéré a lieu en vue de la conclusion éventuelle d'un contrat de travail.

<sup>2</sup> Le consentement représente l'accord donné par un candidat à ce que ses données personnelles soient traitées pour une finalité déterminée, en l'occurrence la constitution d'une CVthèque. Il peut être retiré à tout moment.

<sup>3</sup> L'ICM poursuit des intérêts légitimes en mettant en œuvre ce traitement car il lui permet de disposer d'informations nécessaires en cas de réclamation ou de contentieux et de gérer sa défense.

Gestion des entretiens et réponse aux candidats	Identité du candidat Données de contact du candidat Poste auquel le candidat postule Informations contenues dans le CV, lettre de motivation, recommandations professionnelles Information sur les entretiens
Constitution de la CVthèque pour les candidats non retenus	
Gestion du précontentieux et contentieux	

Dans le cas où votre candidature serait retenue pour la conclusion d'un contrat de travail, nous vous demanderons également des informations et justificatifs nécessaires à l'accomplissement des formalités obligatoires. La transmission de ces informations conditionne la conclusion du contrat de travail pour les candidats retenus.

#### **Quelle est la durée de conservation de vos données ?**

##### Pour les candidats retenus :

Les données concernant les candidats retenus seront intégrées dans leur dossier administratif et seront conservées pendant la durée de conservation applicable à celui-ci (soit jusqu'à cinq ans après la fin de la relation de travail).

##### Pour les candidats non retenus :

Si les candidats non retenus y consentent, leurs données pourront être conservées en vue d'alimenter une CVthèque et afin de leur proposer, le cas échéant, de nouvelles offres d'emploi, pendant une période de deux (2) ans à compter du dépôt de la candidature.

Par ailleurs, les données concernant les candidats pourront être conservées pour la gestion du précontentieux et du contentieux afin de se prémunir notamment contre d'éventuelles actions pour discrimination, pour une durée de six (6) ans à compter du dépôt de la candidature.

#### **Qui accède aux données recueillies à l'occasion de l'examen de votre candidature ?**

En interne, seuls ont accès aux données personnelles y figurant, dans le cadre de leurs fonctions, les directeurs, responsables, managers encadrant le futur candidat, et les chargés du recrutement. Ces personnes sont soumises à une obligation de confidentialité.

En externe, le service des ressources humaines recourt à des sous-traitants pour la gestion des candidatures (cabinet de recrutement, logiciel de recrutement, etc.) et la réalisation d'entretiens en ligne. Ces sous-traitants peuvent être implantés hors de l'Union européenne. Si un transfert de données personnelles a lieu vers un pays tiers n'offrant pas un niveau de protection adéquat, l'ICM veille à ce que les garanties appropriées soient mises en place avec les destinataires pour protéger vos données personnelles, au moyen notamment de clauses contractuelles type validées par la Commission européenne.

En cas d'issue positive au processus de recrutement, afin de finaliser le recrutement, le service des ressources humaines sera amené à transmettre certaines des informations recueillies aux organismes informés de votre embauche (notamment assurance-chômage, assurance-maladie, retraite, mutuelle).

### **Quels sont vos droits et comment les exercer ?**

Vous avez le droit d'accéder à vos données personnelles. Vous disposez, par ailleurs, des droits de rectification et d'effacement de ces données ainsi que du droit de vous opposer à leur traitement ou d'en limiter la portée.

Lorsqu'un traitement est fondé sur la base légale du « consentement » (cf. rubrique ci-dessus « À quoi sert le traitement de vos données et sur quelles bases juridiques se fonde-t-il ? »), vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité.

Ces droits s'exercent dans les conditions et limites imposées par la réglementation.

Pour exercer vos droits et pour obtenir copie des garanties mises en œuvre en cas de transfert de vos données hors de l'Union européenne, vous pouvez contacter le service des ressources humaines de l'ICM à l'adresse suivante : [rh@icm-institute.org](mailto:rh@icm-institute.org) ou par voie postale (DRH, Institut du Cerveau, Hôpital de la Pitié-Salpêtrière - 47, boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris).

En cas de difficulté dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter la Déléguée à la protection des données (DPO) de l'ICM à l'adresse suivante : [dpo@icm-institute.org](mailto:dpo@icm-institute.org) ou par voie postale (DPO, Institut du Cerveau, Hôpital de la Pitié-Salpêtrière - 47, boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris). Enfin, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).